

Présents :

Mesdames Annick JAMME, Sandrine ROUGIE, **Messieurs** Daniel LEVET, Gervais DELNAUD, Jean-Philippe GAVET, Philippe CASTANET, Dominique JOUHAULT, Roland SEGUREL,

Pouvoir de Mme Eveline BOUYSSOU à M. Jean Philippe GAVET

Absents excusés : Sébastien DALE, Bruno DE SOUZA

Le protocole sanitaire est mis en place dès l'ouverture de séance. En raison de l'état d'urgence déclaré, la séance s'est tenue en présence d'un public limité à 10 personnes. Le respect de la distanciation et des gestes barrières ont été appliqués.

Désignation d'un secrétaire de séance : M. Jean Philippe GAVET, est désigné à l'unanimité

Approbation du compte-rendu de la séance du 25 juin 2020

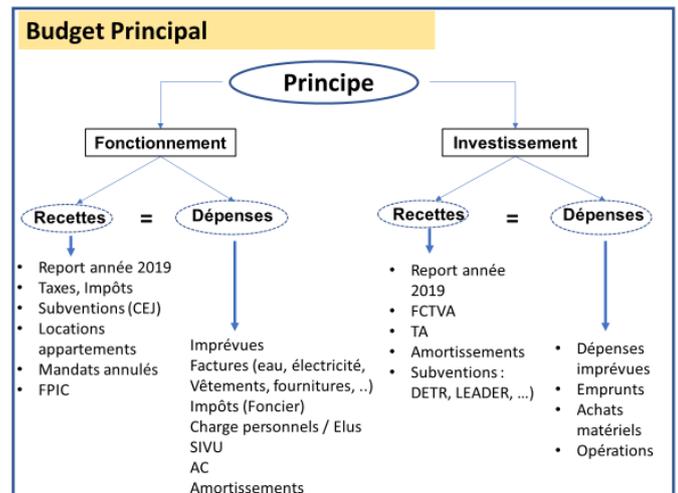
Aucune modification apportée. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Vote des budgets Primitifs 2020

Budget Principal : Présenté et détaillé par M. Le Maire

M. Le Maire présente en avant-propos le principe des budgets : Chapitres, Articles, Fonctionnement et Investissement, applicable à tous les budgets, compris Lotissement et Assainissement. Il précise qu'une somme budgétisée, n'est pas obligatoirement dépensée, mais celle-ci permet de prévoir et d'anticiper sur d'éventuelles dépenses.

Les budgets ont été travaillés en étroite collaboration avec Mme COGNE, Trésorière de SOUILLAC



Subventions aux associations : Les propositions faites seront fonction des sommes précédemment attribuées et des nouvelles demandes.

Programmes ouverts en 2020 en investissements : Matériel (plaques de rues, de signalisation et éventuellement camion (au cas où le camion actuel tomberait en panne en raison de sa vétusté), réhabilitation ancienne école, mise aux normes accessibilités, salle des fêtes et mairie, réhabilitation bâtiments communaux, réserve foncière, groupe scolaire (anticipation)

Informations et Décisions mensuelles du Maire :

→ Association des Anciens combattants : Mayrac – Meyronne – Saint-Sozy :

Une rencontre a eu lieu avec MM. LACARRIERE (Maire de Mayrac) – BALADRE (Maire de Meyronne) – GAVET (Maire de Saint-Sozy) et les membres de l'Association des Anciens Combattants. MM. Michel GRANDOU et Daniel QUEVA.

Ces derniers ont expliqué qu'ils ne souhaitent plus poursuivre leurs actions au sein de l'Amicale. Si des personnes sont intéressées pour prendre la suite, ils seraient ravis de passer le flambeau.

Aussi, la commune de Saint-Sozy va avoir besoin d'un porte-drapeau et lance un appel : si vous êtes intéressés, veuillez vous rapprocher de M. Le Maire.

Afin de respecter les engagements pris par les membres de l'association vis-à-vis du drapeau des anciens Combattants actuellement en leur possession, la commune de Saint-Sozy devra faire l'acquisition d'un nouveau drapeau.

Concernant les Cérémonies, il est proposé à chaque Conseil municipal :

- Qu'à partir de cette année, les trois communes se réuniraient le 11 novembre pour honorer, aux différentes stèles et moments aux morts, la mémoire de leurs combattants tombés pour la France. Une procession aura donc lieu dans toutes les communes.
- Que pour les autres cérémonies, seul un dépôt de gerbes sera effectué accompagné du pavoiement des monuments

→ Sécurité routière et Panneaux de signalisation :

Suite aux courriers reçus en Mairie, et prenant en compte les demandes répétées de nos concitoyens, il a été proposé :

- D'implanter un radar pédagogique sur la RD15, à l'entrée de Pagès (positionnement à définir exactement) afin de faire diminuer la vitesse des véhicules à l'entrée du bourg. Une demande d'autorisation de voirie sera adressée à la STR de Souillac prochainement
- De placer un panneau « *Sens Interdit sauf riverain* » à l'entrée haute du Coustalou (accès RD15), afin d'éviter que des véhicules s'engagent dans le chemin sans possibilité de remonter sur la RD15.
- D'étudier la mise en place de panneaux de signalisation à hauteur du carrefour de Monge. Afin de définir exactement le type de panneaux et leurs emplacements, une délégation d'adjoints et conseillers se rendront sur place et proposeront une solution efficace pour réduire la dangerosité de ce secteur et éviter que des véhicules se retrouvent bloquer dans l'impasse de Monge.
- **Sécurisation du carrefour de Fleuraguet :**

Une demande de subvention dite « Amende de Police » sera sollicité avant le 15 août (date limite) afin de programmer des travaux au niveau du Carrefour de l'école. Les devis de travaux sont en attente.

→ RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

En avril 2018, est entré en vigueur le règlement général de protection des données. Ce règlement, applicable aux collectivités, crée de nouvelles obligations, parmi lesquelles la désignation d'un Délégué à la Protection des données pour nous accompagner dans la mise en conformité en matière de protection des données, la constitution de registres, les analyses d'impact pour certains traitements et le renforcement de la protection des données

Jean Philippe GAVET se propose pour être le Délégué à la Protection des Données
Une convention sera signée avec le Centre de Gestion du Lot.

→ Projet de réhabilitation de l'ancienne école Roger LAVAL :

Le dossier d'appel d'offres à la Maitrise d'Œuvre (Acte d'Engagement, Règlement de Consultation, CCAP, Plans et Cahier des Charges) est prêt à être déposé sur la plateforme dématérialisée AWS après envoi des documents au Centre de Gestion.

L'accès aux documents pour les professionnels sera possible dès le début du mois d'Août 2020.

→ Lotissement Albert Camus :

Suite à la rupture de la conduite d'irrigation, située sous la chaussée, dans le Lotissement, un collège d'experts a été mandaté pour définir les interventions et permettre un rétablissement rapide de la situation. Des agriculteurs sont impactés et un retour à la normale très rapide pour eux a été demandé. Nous sommes en attente des travaux.

→ Plaques des rues :

Terminant sa procédure d'adressage des noms de rues, la commune de Meyronne a proposé de se regrouper et réaliser un achat groupé des panneaux. Ceci a pour but de pouvoir tous faire des économies.

Proposition acceptée par le conseil.

→ **Moustiques tigre :**

Depuis la fin de l'année 2015, le moustique tigre est considéré comme implanté et actif dans le département du Lot. L'ARS (l'Agence Régionale de Santé) a produit une carte du Lot indiquant sa présence. Le secteur de Saint-Sozy n'est pas impacté. Toutefois, afin de poursuivre une veille active, M. Le Maire se propose d'être référent pour la commune auprès de l'ARS.

→ **Présences de marchands ambulants :**

Le dimanche matin, des marchands ambulants (maraicher et autres exposants) ont fait la demande de s'implanter sur la Place des Marronniers le dimanche matin. Pour le moment, trois personnes devraient être présents au cours de l'été.

→ **Chemin des combelles :**

Afin de profiter de ce chemin pittoresque et permettre un cheminement pédestre aisé, des petits travaux d'élagages seront prévus. Une demande de travaux auprès de l'APIE sera faite.

→ **Information Urbanisme :**

Au cours du 1^{er} trimestre 2020, des opérations d'urbanisme ont été instruites sur la commune par les services de CAUVALDOR. Pour information, chaque acte a un coût défini ainsi :

- Certificat d'Urbanisme Informatif (CUA) :	24€
- Certificat d'Urbanisme Opérationnel (CUB) :	37€
- Déclaration Préalable DP : Abris de jardin, Volets, ... :	75€
- Permis de construire :	107€

A ce jour, la commune a géré douze actes d'urbanisme pour un coût de 767€. C'est une somme importante mais c'est aussi un signe de développement de la commune.

Remarque : Un document d'urbanisme incomplet, retourné en Mairie, doit être réinstruit par l'ADS (Autorisation Droit des Sols), service situé à Vayrac, et est de nouveau facturé !

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 00h30.

Compte-rendu non exhaustif rédigé par Jean Philippe GAVET
Qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal,